

**Q&R#1 – DP – W6369-17-X014/A – Services d'évaluation ergonomique de postes de travail**

Numéro	Questions/réponses/modifications						
Question 4	Envisageriez-vous de modifier le libellé de la DP - W6369-17-X014/A pour demander un kinésologue agréé <b>ou</b> un physiothérapeute agréé?						
Réponse 4	<p>Le MDN requiert les services d'un kinésologue agréé (R.KIN) <b>ou</b> un physiothérapeute agréé R. PT) au besoin tout au long de la durée du contrat.</p> <p><b>TO3</b> est modifié comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="410 541 1425 1835"> <thead> <tr> <th data-bbox="410 541 506 573"><b>TO3</b></th> <th data-bbox="506 541 1094 1835"></th> <th data-bbox="1094 541 1425 1835"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="410 541 506 1835"></td> <td data-bbox="506 541 1094 1835"> <p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer que les deux ressources suivantes ont fourni des évaluations ergonomiques de poste de travail à client externe* d'une grande organisation** et détenir au moins (3) ans <b>d'expérience combinée</b>, à compter de la clôture de la soumission :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="565 793 1081 852"><b><u>Kinésologue enregistré (Registered Kinesiologist – R.KIN)</u></b> Voir l'information sous le lien suivant : <a href="http://www.coko.ca/fr/home_fr/candidats/lancer-la-demande">http://www.coko.ca/fr/home_fr/candidats/lancer-la-demande</a></li> <li data-bbox="565 974 1081 1033"><b><u>Physiothérapeute inscrit (Registered Physical Therapist – PT Reg)</u></b> Une inscription de n'importe quelle province canadienne est acceptable. Voir l'information sous le lien suivant : <a href="https://physiotherapy.ca/fr">https://physiotherapy.ca/fr</a></li> </ol> <p>*Pour les besoins de la présente demande de soumissions, un client externe est un client de l'extérieur de l'organisation du soumissionnaire. La compagnie mère, les compagnies affiliées et les filiales sont des clients internes.</p> <p>**Pour les besoins de la présente demande de soumissions, une grande organisation est un client externe comptant plus de deux (2) emplacements.</p> <p><u>Note</u> : Le client externe proposé pour le critère <b>TO3</b> n'a pas besoin d'être le même client externe proposé pour les critères <b>TO1</b> et <b>TO2</b>.</p> </td> <td data-bbox="1094 541 1425 1835"> <p>Le soumissionnaire devrait fournir à tout le moins les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TO3</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nom du client externe ;</li> <li>Date de début et de fin (jour/mois/année);</li> <li>Brève description des services d'évaluation ergonomique de postes de travail fournis par le kinésologue inscrit (R.KIN) ;</li> <li>Brève description des services d'évaluation ergonomique de postes de travail fournis par le physiothérapeute inscrit (R.PT) ; et</li> <li>Langue des services fournis.</li> </ul> <p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TO3</b> :</p> <p>Une copie du certificat, du diplôme ou de l'attestation d'inscription de <u>chaque</u> ressource proposée.</p> </td> </tr> </tbody> </table>	<b>TO3</b>				<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer que les deux ressources suivantes ont fourni des évaluations ergonomiques de poste de travail à client externe* d'une grande organisation** et détenir au moins (3) ans <b>d'expérience combinée</b>, à compter de la clôture de la soumission :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="565 793 1081 852"><b><u>Kinésologue enregistré (Registered Kinesiologist – R.KIN)</u></b> Voir l'information sous le lien suivant : <a href="http://www.coko.ca/fr/home_fr/candidats/lancer-la-demande">http://www.coko.ca/fr/home_fr/candidats/lancer-la-demande</a></li> <li data-bbox="565 974 1081 1033"><b><u>Physiothérapeute inscrit (Registered Physical Therapist – PT Reg)</u></b> Une inscription de n'importe quelle province canadienne est acceptable. Voir l'information sous le lien suivant : <a href="https://physiotherapy.ca/fr">https://physiotherapy.ca/fr</a></li> </ol> <p>*Pour les besoins de la présente demande de soumissions, un client externe est un client de l'extérieur de l'organisation du soumissionnaire. La compagnie mère, les compagnies affiliées et les filiales sont des clients internes.</p> <p>**Pour les besoins de la présente demande de soumissions, une grande organisation est un client externe comptant plus de deux (2) emplacements.</p> <p><u>Note</u> : Le client externe proposé pour le critère <b>TO3</b> n'a pas besoin d'être le même client externe proposé pour les critères <b>TO1</b> et <b>TO2</b>.</p>	<p>Le soumissionnaire devrait fournir à tout le moins les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TO3</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nom du client externe ;</li> <li>Date de début et de fin (jour/mois/année);</li> <li>Brève description des services d'évaluation ergonomique de postes de travail fournis par le kinésologue inscrit (R.KIN) ;</li> <li>Brève description des services d'évaluation ergonomique de postes de travail fournis par le physiothérapeute inscrit (R.PT) ; et</li> <li>Langue des services fournis.</li> </ul> <p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TO3</b> :</p> <p>Une copie du certificat, du diplôme ou de l'attestation d'inscription de <u>chaque</u> ressource proposée.</p>
<b>TO3</b>							
	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer que les deux ressources suivantes ont fourni des évaluations ergonomiques de poste de travail à client externe* d'une grande organisation** et détenir au moins (3) ans <b>d'expérience combinée</b>, à compter de la clôture de la soumission :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="565 793 1081 852"><b><u>Kinésologue enregistré (Registered Kinesiologist – R.KIN)</u></b> Voir l'information sous le lien suivant : <a href="http://www.coko.ca/fr/home_fr/candidats/lancer-la-demande">http://www.coko.ca/fr/home_fr/candidats/lancer-la-demande</a></li> <li data-bbox="565 974 1081 1033"><b><u>Physiothérapeute inscrit (Registered Physical Therapist – PT Reg)</u></b> Une inscription de n'importe quelle province canadienne est acceptable. Voir l'information sous le lien suivant : <a href="https://physiotherapy.ca/fr">https://physiotherapy.ca/fr</a></li> </ol> <p>*Pour les besoins de la présente demande de soumissions, un client externe est un client de l'extérieur de l'organisation du soumissionnaire. La compagnie mère, les compagnies affiliées et les filiales sont des clients internes.</p> <p>**Pour les besoins de la présente demande de soumissions, une grande organisation est un client externe comptant plus de deux (2) emplacements.</p> <p><u>Note</u> : Le client externe proposé pour le critère <b>TO3</b> n'a pas besoin d'être le même client externe proposé pour les critères <b>TO1</b> et <b>TO2</b>.</p>	<p>Le soumissionnaire devrait fournir à tout le moins les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TO3</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nom du client externe ;</li> <li>Date de début et de fin (jour/mois/année);</li> <li>Brève description des services d'évaluation ergonomique de postes de travail fournis par le kinésologue inscrit (R.KIN) ;</li> <li>Brève description des services d'évaluation ergonomique de postes de travail fournis par le physiothérapeute inscrit (R.PT) ; et</li> <li>Langue des services fournis.</li> </ul> <p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TO3</b> :</p> <p>Une copie du certificat, du diplôme ou de l'attestation d'inscription de <u>chaque</u> ressource proposée.</p>					
Question 5	<b>RT3</b> (à la page 16 de la DP) prévoit : Le soumissionnaire doit clairement démontrer						

**Q&R#1 – DP – W6369-17-X014/A – Services d'évaluation ergonomique de postes de travail**

	<p>qu'ils ont les ressources suivantes, selon les besoins du client :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécialisation de deuxième cycle en ergonomie, en physiothérapie ou en kinésiologie, ou diplôme de maîtrise équivalent.</li> </ul> <p>Accepterez-vous le diplôme d'études supérieures en ergonomie?</p>					
Réponse 5	<p><b>TC3</b> est modifié comme suit :</p> <table border="1"> <tr> <td><b>TC3</b></td> <td> <p>Le soumissionnaire devrait démontrer clairement qu'il a les ressources disponibles suivantes, comme demandé par le client :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Praticien en ergonomie certifié du Canada (CCPE).</b> Voir l'information sous le lien suivant : <a href="https://www.ace-ergocanada.ca/fr/index.html">https://www.ace-ergocanada.ca/fr/index.html</a></li> <li><b>Ergothérapeute inscrit (Registered Occupation Therapist – OT Reg).</b> Une inscription de n'importe quelle province ou de n'importe quel territoire canadien est acceptable. Voir l'information sous le lien suivant : <a href="http://www.coto.org/registration/">http://www.coto.org/registration/</a></li> </ol> </td> <td> <p>Ressource <b>CCPE = 10 points</b></p> <p>Ressource <b>R.OT = 15 points</b></p> </td> <td>15</td> <td> <p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TC3</b> :</p> <p>Une copie du certificat, du diplôme ou de l'attestation d'inscription de <u>chaque</u> ressource proposée.</p> </td> </tr> </table>	<b>TC3</b>	<p>Le soumissionnaire devrait démontrer clairement qu'il a les ressources disponibles suivantes, comme demandé par le client :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Praticien en ergonomie certifié du Canada (CCPE).</b> Voir l'information sous le lien suivant : <a href="https://www.ace-ergocanada.ca/fr/index.html">https://www.ace-ergocanada.ca/fr/index.html</a></li> <li><b>Ergothérapeute inscrit (Registered Occupation Therapist – OT Reg).</b> Une inscription de n'importe quelle province ou de n'importe quel territoire canadien est acceptable. Voir l'information sous le lien suivant : <a href="http://www.coto.org/registration/">http://www.coto.org/registration/</a></li> </ol>	<p>Ressource <b>CCPE = 10 points</b></p> <p>Ressource <b>R.OT = 15 points</b></p>	15	<p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TC3</b> :</p> <p>Une copie du certificat, du diplôme ou de l'attestation d'inscription de <u>chaque</u> ressource proposée.</p>
<b>TC3</b>	<p>Le soumissionnaire devrait démontrer clairement qu'il a les ressources disponibles suivantes, comme demandé par le client :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Praticien en ergonomie certifié du Canada (CCPE).</b> Voir l'information sous le lien suivant : <a href="https://www.ace-ergocanada.ca/fr/index.html">https://www.ace-ergocanada.ca/fr/index.html</a></li> <li><b>Ergothérapeute inscrit (Registered Occupation Therapist – OT Reg).</b> Une inscription de n'importe quelle province ou de n'importe quel territoire canadien est acceptable. Voir l'information sous le lien suivant : <a href="http://www.coto.org/registration/">http://www.coto.org/registration/</a></li> </ol>	<p>Ressource <b>CCPE = 10 points</b></p> <p>Ressource <b>R.OT = 15 points</b></p>	15	<p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants afin de satisfaire au critère <b>TC3</b> :</p> <p>Une copie du certificat, du diplôme ou de l'attestation d'inscription de <u>chaque</u> ressource proposée.</p>		
Question 6	<p>Annexe A Énoncé des travaux, 4.1 prévoit : Des rendez-vous de suivi pourraient être fixés avec eux pour évaluer si l'équipement recommandé a permis d'améliorer leur état, pour répondre à d'autres préoccupations et pour offrir de la formation, s'il y a lieu, relativement à l'utilisation de matériel informatique et de logiciel adapté installé sur leur ordinateur.</p> <p>Pouvez-vous fournir des exemples de matériel informatique et de logiciel adapté qui ont été utilisés au MDN?</p>					
Réponse 6	<p>Voici quelques exemples de matériel informatique et de logiciel adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minuteries afin de rappeler aux employés de prendre des pauses;</li> <li>- Logiciel de reconnaissance vocale.</li> </ul>					
Question 7	<p>Si un système de reconnaissance de la voix est recommandé, est-ce que vous vous attendez à ce que l'ergonome enseigne à l'employé comment utiliser le logiciel? Habituellement, ce type de formation ne fait pas partie du suivi offert par un ergonome.</p>					
Réponse 7	<p>Le MDN ne s'attend pas à ce que l'ergonome enseigne à l'employé comment utiliser le logiciel. L'ergonome doit savoir que le logiciel existe pour être en mesure de le</p>					

**Q&R#1 – DP – W6369-17-X014/A – Services d'évaluation ergonomique de postes de travail**

	recommander au besoin.
--	------------------------